

2019-4943

2019-10-10

STATION-APPÂT LIQUIDE Â USAGE UNIQUE POUR FOURMIS SCORPIO

INSECTICIDE

SOLUTION

COMMERCIAL

PRÊT À L'EMPLOI

À L'INTÉRIEUR et À L'EXTÉRIEUR

Tue les fourmis, y compris les fourmis charpentières

Détruit la reine et toute la colonie

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE TOUTE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER

PRINCIPE ACTIF : Spinosad 0,015 %

Ce produit contient du 5-chloro-2- méthyle -4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00076% et du 2- méthyle -4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00025% à titre d'agent de conservation

N° D'HOMOL. : 33097 L.P.A.

CONTENU NET : x 15 mL stations-appât

W. Neudorff GmbH KG, An der Mühle 3,
31860 Emmerthal, Allemagne

Agent canadien :

Neudorff North America

PO Box 178

Brentwood Bay, C.-B., V8M 1R3

250-652-5888



Cet insecticide contient du spinosad, un ingrédient actif dérivé d'une bactérie d'origine naturelle, *Saccharopolyspora spinosa*. Les fourmis sont attirées par l'appât et le rapportent à leur nid pour nourrir les autres fourmis ouvrières, les larves et la reine. La colonie est détruite en 1 ou 2 semaines. Tue les fourmis y compris les fourmis charpentières.

SITES D'UTILISATION :

À L'EXTÉRIEUR : Zones aménagées des plantes ornementales (comme zones résidentielles et parcs), gazon (comme celui des pelouses, terrains de sport, aires de loisirs, terrains de golf, gazon commercial, gazon en plaques, zones tampons engazonnées, parcs, terrains de jeux, cimetières, aires de pique-nique et terrains de camping), zones cultivées (aliments pour les humains et les animaux), jardins et terres en jachère.

ZONES RÉSIDENTIELLES, INSTITUTIONNELLES, COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES : Utiliser dans les résidences unifamiliales et multifamiliales, les immeubles institutionnels, les installations commerciales et industrielles (telle que les écoles, hôpitaux, entrepôts, immeubles d'appartements, supermarchés, restaurants, cuisines, motels, hôtels, installations/usines de transformation, granges, bâtiments pour bétail et gares de triage) et tout autour; sur les terrasses, patios, balcons, sentiers, conduits électriques, événements, saignées, dalles de béton, vides sanitaires, puits de lumière sur les toits, poubelles, et tout autour; autour et derrière les électroménagers, le long des murs, sur les appuis de fenêtres, sur les trottoirs et les entrées de cour; ou encore, sur le sol autour des maisons ou des structures, et aux autres endroits infestés de fourmis.

MODE D'EMPLOI :

1. Pour ouvrir la station d'appât, placez-la sur une surface plane avec le cône tourné vers le haut. Si le cône est rempli de liquide, déplacez la station d'un côté à l'autre rapidement jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de liquide dans le cône. Avec des ciseaux, couper le haut du cône de sorte que le haut du cône soit au même niveau que le haut du reste de la station d'appât. Placez la station d'appât où les fourmis sont trouvées.

2. Disposer les stations-appât séparées entre elles de 1,5-3 mètres et utiliser jusqu'à 4 stations-appât par 15 m² si les infestations de fourmis sont légères à modérées. En cas d'infestation sévère, utiliser jusqu'à 9 stations-appât par 15 m².

3. Placer la station près de la fourmilière ou aux endroits où des fourmis sont visibles. Éviter de placer en plein soleil afin de réduire l'évaporation de l'appât.
4. Vérifier régulièrement la station-appât et la remplacer lorsque l'appât a été consommé ou s'est desséché.
5. Lorsque les fourmis sont contrôlées, remplacer les stations-appât tous les trois mois afin de prévenir les nouvelles infestations.
6. Alternativement, une fois la fourmilière détruite, enlever la station-appât et la jeter conformément aux instructions d'entreposage et d'élimination.
7. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

PRÉCAUTIONS : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas essayer d'ouvrir la STATION-APPÂT. Garder et placer les stations-appât dans des endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux de compagnie.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : Toxique pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE : Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION : Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant vide conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Énoncés facultatifs :

- xx stations-appât fourmicides incluses
- Tue les fourmis charpentières, fourmis de feu, fourmis pharaon, fourmis moissonneuses, fourmis fourrageuses, fourmis sucrières, fourmis des trottoirs, fourmis citronnelle, fourmis d'humidité, petites fourmis noires, fourmis d'Argentine, fourmis folles, fourmis acrobates, fourmis à grosse tête, fourmis brunes des champs, fourmis fantômes, fourmis odorantes, fourmis ravisseuses, fourmis des champs et autres fourmis communes
- Commence à tuer les fourmis dans les 24 heures
- Les animaux de compagnie peuvent entrer dans la zone traitée
- Les animaux de compagnie peuvent entrer dans la zone traitée après l'application
- Peut être utilisé à proximité des animaux de compagnie et de la faune
- Station-appât fourmicide à l'épreuve des intempéries
- Détruit la reine et toute la colonie pour ainsi empêcher le retour des fourmis
- Comme les fourmis ont habituellement des nids à l'extérieur, placer le produit à l'extérieur près des endroits où les fourmis pénètrent dans leurs nids - À l'intérieur et à l'extérieur
- À base d'eau
- Chasse les fourmis, la famille peut rester
- Pas de fourmis. Pas de soucis.
- Votre famille appréciera une maison débarrassée des fourmis.
- Mortel pour les fourmis
- Débarrasse la maison des fourmis
- Vient à bout des infestations de fourmis dans la maison et tout autour
- Détruisez (Éliminez) (Tuez) les fourmis avec la STATION-APPÂT LIQUIDE À USAGE UNIQUE POUR FOURMIS SCORPIO

[BAIT STATION – FRENCH]

STATION-APPÂT LIQUIDE Â USAGE UNIQUE POUR FOURMIS

SCORPIO

INSECTICIDE
COMMERCIAL
SOLUTION

PRINCIPE ACTIF : Spinosad 0,015 %

N° D'HOMOL. : 33097 L.P.A.

LIRE TOUTE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 15 mL

W. Neudorff GmbH KG

Agent canadien :

Neudorff North America

PO Box 178

Brentwood Bay, C.-B., V8M 1R3

MODE D'EMPLOI : Voir le carton extérieur pour connaître le mode d'emploi complet.